

DEMANDE D'ARRÊTÉ DE POLICE DE CIRCULATION

Article L411-1 à L411-7 Code de la route
Article L2213-1 à L2213-6.1 Articles L2213-1 à L2213-6-1 du Code général des collectivités territoriales

DEMANDEUR

Nom et prénom ou raison sociale :

Représenté par :

Adresse : N°..... Rue:

Commune : Code postal :

N° de téléphone (fixe ou portable) : Courriel.....

Qualité :

☐ Particulier ☐ Conducteur d'opération ☐ Concessionnaire ☐ Maître d'ouvrage

☐ Maître d'œuvre ☐ Entrepreneur ☐ Autre

MAÎTRE D'OUVRAGE / BÉNÉFICIAIRE (si le demandeur est différent du bénéficiaire)

Nom et prénom ou raison sociale :

Représenté par :

Adresse : N°..... Rue:

Commune : Code postal :

N° de téléphone (fixe ou portable) : Courriel.....

Nom du responsable des travaux :

N° de téléphone (fixe ou portable) : Courriel.....

LOCALISATION DES TRAVAUX

Cadastré : Section (s) Parcelle (s) : Lieu-dit

Route départementale N°..... PR : au PR ☐ En agglomération (1) ☐ Hors agglomération (1)

PERIODE D'INTERVENTION (si demande d'autorisation d'entreprendre)

Date de début : Date de fin : Durée des travaux (en jours calendaires) :

☐ 24h/24h ☐ Autres :

OBJET DE LA DEMANDE

Permission de voie ou accord technique N° : du :

Description des travaux :

EXPLOITATION DE LA ROUTE

- ☐ Alternat par feux KR11 ☐ Alternat par piquets K10 ☐ Alternat B15 C18 ☐ FLR
- ☐ Déviation (à préciser ci-dessous + plans)
- ☐ Qu'au PL (indiquer le tonnage)
- ☐ VL et PL

Itinéraire de la déviation (précisez le sens de circulation) :

.....

.....

.....

EXPLOITATION DE LA ROUTE

Restriction de chaussée : ☐ Neutralisation BAU ☐ Empiètement sur la chaussée

MESURES COMPLEMENTAIRES

Interdiction de stationner : ☐ VL ☐ PL

Interdiction de dépasser : ☐ VL ☐ PL

Vitesse limitée (à préciser) :

Autres prescriptions (à préciser) :

AVIS (si concernée par l'itinéraire de déviation)

☐ Avis état (si route à grande circulation - RGC) en date du :

☐ Avis DIRNO (si route nationale - RN) en date du :

☐ Avis département(s) limitrophe(s) (si concerné(s) en date du :

.....

.....

.....

☐ Avis autres collectivités préciser nom (s) commune (s) en date du :

.....

.....

.....

.....

☐ Avis de l'AD2I en date du :

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné, auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus. Je m'engage à établir et maintenir en état la signalisation temporaire en conformité avec les dispositions réglementaires (huitième partie du livre I sur la signalisation routière).

Fait à

Signature

Le

PIÈCES JOINTES

- Plan de situation permettant la localisation du terrain et de l'emplacement exact de l'occupation.
- Plan des travaux (ech. Exploitable 1/200^{ème}, 1/500^{ème} ou 1/1000^{ème})
- Plan de l'itinéraire de déviation (si exploitation de la route par déviation)
- Schéma de signalisation

(1) Cochez la case

Traitements des données à caractère personnel

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département d'Eure-et-Loir, 28028 Chartres cedex, dans le but de traiter votre demande d'occupation du domaine public. La base légale du traitement est le respect d'une obligation légale.

Les données collectées seront communiquées aux services chargés de l'instruction des dossiers et de la rédaction des arrêtés.

Les données du formulaire sont conservées le temps nécessaire à l'instruction du dossier, augmenté du délai de recours. Les arrêtés sont conservés pour une durée définie par les Archives départementales.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement dans les conditions prévues par la loi, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : gdp@eurelien.fr ou, à défaut, notre délégué à la protection des données à l'adresse dpo@eurelien.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.